



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **31 JAN. 2024**

*Le ministre de la Transition écologique et  
de la Cohésion des territoires*

**Réf. : BDC\_C/2024-01/2220**

Destinataires in fine

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des organisations syndicales ministérielles,

C'est avec indignation que j'observe les actes de violence qui ont été commis envers les biens et les agents du ministère sur certains sites relevant de notre pôle ministériel dans le cadre des manifestations agricoles. Quelle que soit leur origine, l'atteinte à la sécurité des agents de l'État ou aux bâtiments publics est inacceptable.

Je tiens à vous témoigner, ainsi qu'à l'ensemble des personnels de notre pôle ministériel, tout mon soutien en cette période difficile qui peut être éprouvante pour de nombreux collègues.

Si le mouvement des agriculteurs pour garantir leur avenir doit être entendu et compris, cette colère vise d'abord la complexité de nos règles qui se sont sédimentées au fil des années. Je suis convaincu que le travail de simplification que nous engageons devra faciliter votre quotidien et se fera au bénéfice de la transition écologique.

Suite aux actes de dégradation commis la nuit du 19 au 20 janvier par un engin artisanal lancé sur le bâtiment, j'ai immédiatement adressé un message de soutien à l'ensemble des agents du site de Carcassonne. Le directeur de la DREAL Occitanie s'est immédiatement rendu sur place pour rencontrer les agents et organiser leur accompagnement, en mobilisant notamment le médecin du travail et l'assistante sociale. Un comité social d'administration extraordinaire en formation spécialisée a été convoqué pour évoquer les faits. Enfin, une plainte a été déposée et une enquête judiciaire est en cours.

Je puis vous assurer qu'une attention particulière est portée sur la mise en œuvre dans chaque service des mesures de prévention et de protection prévues lorsque de tels événements sont susceptibles de survenir.

À ce titre, toutes les mesures de prévention visant à faire en sorte que la sécurité de nos agents ne soit jamais mise en cause sont d'ores et déjà prises, telles que l'adaptation des plans de contrôle ou encore la fermeture de sites. Si certains actes sensibles devaient être maintenus notamment à la demande de l'autorité judiciaire, j'ai demandé aux directeurs d'en informer leur Préfet et les forces de sécurité intérieure.

Mes services continueront en ces circonstances et selon l'évolution de la situation à veiller à la pleine sécurité des agents de notre ministère et de nos établissements publics.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Christophe BÉCHU